



COMPTE RENDU du COMITE PEDAGOGIQUE

Séance du mercredi 21 octobre 2020

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 6

Nom et prénom du président de séance : Commandant CAYROU Jérôme, Président de la section départemental des JSP

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : IZIEVA Seda, service civique UDSP 15

Liste et qualité des membres présents :

<ul style="list-style-type: none"> - Commandant CAYROU Jérôme : Président de la section départementale des JSP - Lieutenant BREGNARD Pierre : Trésorier section départementale et membre de la section de Vic sur Cère. - Sergent-Chef VEYLET Marlene : présidente de la section de Pierrefort 	<ul style="list-style-type: none"> - DUMONT Daniel : responsable pédagogique départemental - Lieutenant CORRIGER Hadrien - IZIEVA Seda : service civique UDSP 15
---	---

Membres excusés :

- Colonel SKRZYNSKI Luc : DDSIS
- Lieutenant FARRADECHE Frédéric : Président UDSP 15
- Monsieur KOLHI Hervé : principal de collège et membre de la section de Pierrefort,
- Adjudant HUMBERT Xavier : président de la section d'Ydes
- Mr Chighine : principal du collège de Pierrefort.
- Adjudant-Chef FREYSSIGNET Pascal : Responsable pédagogique JSP des sections de la vallée de la Cère et d'Ydes.

ORDRE DU JOUR :

Le Commandant CAYROU Jérôme, responsable de la section départementale des JSP, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 17h15.

Il excuse les membres absents et présente les différents points qui seront abordés :

Effectifs JSP et animateurs JSP, inscriptions JSP et cotisations, compte rendu JSP, Brevet JSP 2020, événements sportifs et modalités, évolution/progression pédagogique, habillement des JSP, visites médicales, valorisations des animateurs, Rassemblements Techniques, lien du responsable de section avec futur chef de centre, formations complémentaires JSP.

Désignation du secrétaire de séance :

Madame Seda IZIEVA, service civique de l'UDSP15 est désignée secrétaire de séance.

1 – Général

Effectifs JSP/Animateurs JSP

Seda précise les effectifs JSP des 3 sections du Cantal :

- Vic-sur-Cère : 33
- Ydes : 42
- Pierrefort : 10

Par sexe.

- JSP Garçons : 44
- JSP Filles : 41

Ce qui fait un total de 85 JSP dans le département.

Les animateurs sont au nombre de 20 avec 8 aides animateurs :

Animateurs :

- Vic-sur-Cère : 8
- Ydes : 8
- Pierrefort : 5

Aide-animateurs :

- Vic-sur-Cère 4
- Ydes : 4

Inscriptions JSP / Cotisations :

Le commandant CAYROU Jérôme informe que le montant des cotisations ne change pas pour cette année, vu la conjoncture actuelle :

- 70 € l'inscription et 7 € le livre (sauf pour les JSP de Pierrefort qui ont le livre à 14 € puisqu'ils ont le livre pour les 2 ans).

Le trésorier informe qu'il n'a reçu aucune cotisation à ce jour. Les chèques pour les cotisations doivent être fait rapidement à l'ordre de la Section Départementale des JSP.

Concernant les subventions du SDIS, Seda a transmis le tableau des JSP au service formation.

Le Lt Pierre BREGNARD trésorier de la section départementale, nous fait un état de la situation financière.

Le solde du compte bancaire s'élève à **22 238 €**.

- **Dépenses : 11 000 €**

- Repas : 3 300 €
- Hébergement : 125 €
- Habillement : 1 360 €
- Carte cadeau : 1 570 €
- Formation : 300 €
- Matériels formation : 1 361 € (un ordi à Ydes et un ordi à Vic-sur Cère + Quiz boxe).

- **Recette en attente de :**

- 2 541 € cotisation de Vic-sur-Cère
- 3 432 € cotisation de Ydes
- 840 € cotisation de Pierrefort
- 6 478.70 € de subvention du SDIS
- 1 339 € de subvention de l'UDSP

Au total 14 630,70 € qui doit arriver sur le compte.

Suite à la demande de Marlène VEYLET, il faudra définir si les frais de repas liés aux sorties de cohésion des JSP et remise des diplômes pourraient être prises en charges par la section Départementale.

Le président répond au sujet des sorties de cohésion en expliquant que cela reste à la charge de la section locale. Pour ce qui est des cérémonies de remise de diplôme, la section départementale pourra participer au frais de la cérémonie.

2 – Formation sport

Brevet JSP 2020

Le commandant CAYROU Jérôme informe des résultats du brevet :

- 14 reçus à la 1^{ère} session
- 4 reçus à la 2^{ème} session au rattrapage.

Recrutement :

- 3 sur 7 à Vic-sur-Cère
- 4 à 5 à Ydes
- 0 à Pierrefort.

La crise sanitaire n'ayant pas permis de maintenir la cérémonie de remise des brevets départementale, le président propose de les remettre pendant des cérémonies locales.

Le Commandant CAYROU Jérôme pose la question au Lt CORRIGER de savoir si la pratique se fera avec des ateliers ou une manœuvre qui permettrait de tout valider.

Les dates pour le brevet des JSP 2021 est fixée :

- **Au samedi 12 juin 2021.**
- **Session de rattrapage : le mercredi 7 juillet 2021.**

- Le PSE1/transverse JSP sera effectué en 2 sessions au CIS Vic et à Ydes du **08/02/2021 au 12/02/2021**.
- Journée complémentaire : caisson feu et CEPARI : **le samedi 22 mai 2021** au CIS Aurillac.
- Chaque section devra faire aussi le **module tronçonneuse** afin de valider le brevet des cadets.

Evénements sportifs et modalités

L'UD mettra en ligne (sur le site des JSP) le calendrier pour les manifestations 2021 sur lequel se trouvera les dates du brevet, du RTD à Ydes et RTN.

Concernant l'examen du sport, il est convenu après débat de le maintenir pendant le parcours sportif départemental. Le Lt CORRIGER demandera la validation du Colonel SKRZYNSKI.

Evolution / Progression pédagogique

Le Cdt CAYROU demande s'il faudrait reprendre le logiciel Edhoc de la Fédération, sachant que personne ne s'en est servi en 2020 (sauf la section de Vic pour les JSP1).

Après réflexion du comité pédagogique, Edhoc sera reconduit pour une 2^{ème} année afin d'essayer de nouveau ainsi que la FOAD. Le tableau de recrutement détaillé a été envoyé à la Fédé afin de mettre le logiciel à jours et d'avoir une lecture/suivi plus simple pour chaque section et JSP.

Une communication sera effectuée prochainement sur les outils en place suite au confinement et au protocole à reconduire pour le mois de novembre.

3 – Aide au bon fonctionnement

Habillement des JSP

Le Cdt CAYROU informe qu'il a fait une demande auprès du service habillement pour lequel il attend un retour à ce jour :

- 6 casques
- 80 gants
- 80 ceinturons

Le Lt CORRIGER fait remonter un message du Lt JACQUE expliquant qu'il ne faudra plus faire de stock-tampon, l'habillement devra connaître les besoins des sections, pour pouvoir faire les commandes. Les JSP4 devront rendre les tenues à la fin de leur brevet.

Le président informe de la procédure mise en place pour l'habillement des JSP du département :

- **Lors du recrutement** : les sections ou le JSP qui vient faire la visite médicale, prend rendez-vous aussi avec le service habillement afin de prendre les mesures et avoir sa tenue.
- **A la fin du Brevet** : le JSP remettra à la section locale la tenue complète afin que celle-ci contrôle l'état des EPI avant de les envoyer au service habillement par la navette.

Tenue de sport :

Les sections de Pierrefort et Vic ont les tenues complètes de sport.

Cependant le Sergent-Chef VEYLET Marlène informe que le flockage sur les tenues de sport ne tient pas après plusieurs lavages.

Le Lt BREGNARD prendra contact avec le magasin afin de faire remonter l'information avant de recommander d'autres tenues.

Visites médicales

Le président informe que toutes nouvelles recrues doivent effectuer la 1^{ère} visite médicale au SDIS afin d'avoir un suivi pour un futur recrutement.

Valorisation des animateurs

Le directeur n'ayant donné aucune réponse pour le projet d'indemnité des animateurs de JSP du Cantal. Le comité pédagogique décide de reconduire les chèques cadeaux pour l'année 2020/2021 afin que l'on valorise nos animateurs qui font un travail **BENEVOLEMENT** pour la formation de nos JSP et pour le recrutement de futur SPV.

Les cartes cadeaux seront envoyées à chaque président dans le mois de novembre.

- 50 € pour les formateurs de St Flour.
- 75 € pour les aide-animateurs.
- 100 € pour les animateurs.

Le président informe qu'une réunion se tiendra prochainement dans le département du 63, afin d'uniformiser les 4 départements d'Auvergne sur la pratique d'indemnisation des animateurs.

4 – Associatif

Rassemblements Techniques

Suite au confinement du début de l'année dû à la COVID-19, le RTD avait été annulé à YDES. Le comité pédagogique propose la date 10 avril 2021 à Ydes, en espérant que les contraintes sanitaires n'obligent pas encore la suspension de cet événement.

5 – Divers

Le président donne plusieurs informations :

Les JSP sont invités à se faire connaître auprès du chef de centre susceptible de les recruter en début d'année. Ceci, afin de se faire connaître auprès des casernes, faciliter leur recrutement et leur incorporation.

La Région attribue une aide de 200 € pour les jeunes dans leur année des 18 ans.

Tous les anciens JSP devenu SPV ainsi que les chefs de centre et présidents de section ont reçu un message de la part du SDIS au sujet du PASS Région qui attribue une aide au permis, BAFA et au BNSSA.

En effet, la mission volontariat n'a reçu que 2 candidatures pour le permis et 1 en attente car le JSP sera recruté qu'en 2021. Malheureusement, le président insiste que la convention ne sera peut-être pas reconduite après les élections régionales qui auront lieu en 2021.

Le commandant CAYROU informe qu'il se rendra à une réunion pour la commission Régionale des JSP à Clermont-Ferrand.

Questions :

- Une JSP de Pierrefort vient de terminer sa formation. Elle est susceptible de rentrer à Pierrefort, cependant elle vient tout juste d'avoir 15 ans et risque de se retrouver sans rien pendant 1 an.
Pour cela, Marlène se demande si elle peut la garder pour les journées avec les JSP ou sur les manœuvres, en payant la cotisation à l'UD.
Seda va se pencher sur la question auprès de Stéphanie.
- Le Lt Farradeche nous a informé qu'il est possible pour la jeune JSP de cotiser en tant que bénévole auprès de l'UDSP15, afin d'avoir une couverture assurance.
Concernant sa participation aux manœuvres et différentes activités cela devra se faire avec l'aval du chef de centre et de l'encadrant.

Le Commandant CAYROU remercie les participants et lève la séance à 18h20.